

Je remis de plus à la vieille des papiers importants qu'elle transmettrait à un missionnaire que je lui avais désigné et qui devait bientôt revenir, laissant une procuration à ce dernier et l'autorisait à retirer les fonds nécessaires afin de pourvoir amplement à la subsistance d'Angeline et de celle qui en prendrait soin. Mes fonds étaient déposés, comme la chose se faisait alors, dans le Trésor Royal, et reçus en bonne forme m'en avaient été donnés. Toutes ces dispositions prises, j'étais tranquille sur le sort d'Angeline, c'était d'ailleurs un commencement de réparation que lui était dû, ainsi qu'à ses parents dont j'avais été le persécuteur et le bourreau.

Cet homme de bien auquel j'avais confié l'exécution de mes dernières volontés en partant, ce bon prêtre, dont la charité et les bonnes œuvres étaient sans bornes s'appelait monsieur Odillon. Il me représentait l'ancien curé de ma paroisse si bon et si vénérable. Dans mon imprévoyance, je n'avais pas songé que si lui-même venait à manquer ou bien était forcé de s'éloigner sans avoir pu remplir la mission de pourvoyeur que je lui avais confié, Angeline et la mère d'Attenousse se trouveraient toutes deux dans un complet dénûment comme la chose est arrivé. Cette vieille sauvagesse était la même qui s'était mise à ma piste le jour de la mort.

DR. CH. DEGUISE.

(A continuer.)

---